

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1864.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY, VIEUX-COLLÈGE, 3.

1865

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

pendant l'année 1864.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY, VIEUX-COLLÈGE, 3.

1865



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE
pendant l'année 1864.

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions de la loi du 5 Février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le Compte-Rendu de sa gestion pendant l'année 1864. Il suivra, dans ce rapport, l'ordre adopté les années précédentes.

Personnel.

Dans le cours de l'année 1864, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes :

M. *Grandjean Marc*, a été nommé distributeur des livres de la Bibliothèque publique circulante.

M. *Perey Emile*, a été nommé concierge de la Bibliothèque publique.

M^{me} *Dimier* a été nommée concierge du temple de Saint-Gervais.

M. *Bermond Charles*, a été nommé concierge du Bâtiment d'Ecoles des Pâquis.

M. *Kung Louis*, a été nommé concierge du Bâtiment d'Ecoles de la Rampe de Saint-Antoine.

M. *Chêne André*, a été nommé buissier du Conseil Administratif.

M. *Court Nicolas*, a été nommé commis de la Boucherie-

MM. *Laty et Ardin*, ont été nommés visiteurs à l'Octroi.

État Civil.

Mouvement de la population de la Ville de Genève pendant l'année 1864.

Naissances.

Masculin.....	437
Féminin.....	489
	<hr/>
	926

Enfants naturels.

Masculin.....	58
Féminin.....	64
	<hr/>
Total,	1048

Soit 10 de moins qu'en 1863.

Récapitulation.

Genevois.....	415
Suisses d'autres cantons.....	198
Etrangers.....	457
	Total, 1048
Naissances à l'étranger transcrites à Genève.....	91

Décès.

Masculin.....	421
Féminin.....	429
	Total, 850

Soit 95 de plus qu'en 1863.

Morts-nés.

Masculin.....	19
Féminin.....	8
	Total, 27

Soit 7 de moins qu'en 1863.

Décès à l'étranger transcrits à Genève.... 10

Soit 4 de moins qu'en 1863.

Mariages.

Mariages entre Genevois.....	74
» Genevois et Etrangères...	89
» Etrangers et Genevoises..	44
» Etrangers.....	142
	Total, 349

Soit 1 de moins qu'en 1863.

Plus: 17 Mariages de citoyens Genevois contractés à l'Etranger et transcrits à Genève.

Divorces.

11, soit 8 de plus qu'en 1863.

Octroi.

Le produit brut de l'Octroi s'est élevé, en 1864, à 475,774 fr. 48 cent., soit 32,091 fr. 89 cent. de plus qu'en 1863.

LIQUIDES.

La recette sur les <i>liquides</i> est, en	
1864, de	Fr. 331,032 78
Elle était, en 1863, de.....	» 308,317 86
En plus, 1864	Fr. 22,714 92

Vins.

Celle des vins du canton, des autres cantons de la Suisse, du pays de Gex et de la zone de Savoie est, en 1864, de :

28,860 muids 03 pots, produisant.	Fr. 101,015 16
Elle était, en 1863, de :	
27,907 » 27 » produisant.	» 97,678 54
952 muids 76 pots en plus 1864, et	Fr. 5,334 62

25,949	muids	04	pots	proviennent	du Canton.
2,150	»	74	»	»	de la Suisse.
716	»	74	»	»	de la zone de Savoie.
45	»	51	»	»	du pays de Gex.

28,860 muids 05 pots.

24,126 muids 84 pots sont en blanc.

4,733 » 19 » sont en rouge.

Le droit sur les vins étrangers a été perçu, en 1864, sur :

28,647 muids 29 pots, produisant Fr. 140,409 79

Il a été, en 1865, sur :

24,650 » 05 pots, produisant. » 120,817 84

5,997 muids 24 pots. En plus, 1864 Fr. 19,591 95

6,225 muids 26 pots sont en blanc.

22,424 » 03 » sont en rouge.

Bière.

Le droit sur la bière a été perçu, en 1865, sur :

6,865 muids 58 pots, produisant Fr. 38,117 75

Il l'a été, en 1864, sur :

6,734 » 15 pots, produisant » 37,587 87

151 muids 45 pots. En moins, 1864. Fr. 729 88

6,508 muids 94 pots proviennent du Canton.

590 » 21 » » de la France.

55 » 00 » » de la Savoie.

6,734 muids 15 pots.

Spiritueux.

Le droit sur les spiritueux a produit 28,553 fr. 24 cent., soit 944 fr. 15 cent. de plus qu'en 1865.

Eau de cerises.

893	degrés alcool	proviennent	du Canton.
58,265	»	»	de la Suisse.
655	»	»	de la France.
58,824	»	»	de la Savoie.

Eau-de-vie, rhum, esprit ³/₆

1,117	degrés alcool	proviennent	du Canton.
1,577	»	»	de la Suisse.
849,797	»	»	de la France.
<u>951,108</u>	degrés alcool.		

COMESTIBLES.

Bœufs.

Le droit a été perçu sur 3,455 bœufs, qui ont produit 58 147 fr. 84 cent., soit 184 bœufs et 1,781 fr. 28 cent. de plus qu'en 1863. Leur poids moyen est de 1,380 livres, soit 510 livres de moins qu'en 1863.

796	proviennent	du Canton.
1,541	»	de la Suisse.
957	»	de la France.
581	»	de la Savoie.

3,455

Vaches.

Les droits ont été perçus sur 1,061 vaches, qui ont produit 6,624 fr. 54 cent., soit 104 vaches et 555 fr. 60 c. de plus qu'en 1863. Leur poids moyen est de 1,040 livres, soit 17 livres de moins qu'en 1863.

9

494	proviennent	du Canton.
101	»	de la Suisse.
129	»	de la France.
357	»	de la Savoie.
<hr/>		
1,061		
<hr/>		

Veaux.

Le droit a été perçu sur 20,562 veaux, qui ont produit 38,687 fr. 80 cent., soit 699 veaux, et 1,328 fr. 10 cent. de plus qu'en 1863.

1,520	proviennent	du Canton.
906	»	de la Suisse.
762	»	de la France.
17,174	»	de la Savoie.
<hr/>		
20,562		
<hr/>		

Moutons.

Le droit a été perçu sur 18,623 moutons, qui ont produit 44,173 fr. 80 c., soit 271 moutons, et 162 fr. 60 c. de plus qu'en 1863.

212	proviennent	du Canton.
6,062	»	de la Suisse.
249	»	de la France.
12,100	»	de la Savoie.
<hr/>		
18,623		
<hr/>		

Porcs.

Le droit a été perçu sur 3,625 $\frac{3}{4}$ porcs, qui ont produit 44,783 fr. 91 cent., soit 316 $\frac{1}{2}$ porcs, et 1,028 fr. 71 cent. de plus qu'en 1863.

10

868 $\frac{3}{4}$	proviennent du Canton.
115	» de la Suisse.
1,950	» de la France.
712	» de la Savoie.
<hr/>	
3,625 $\frac{3}{4}$	

Abattoir.

Le droit d'abattage a été perçu sur :

5,455	bœufs.
1,061	vaches.
5 655	porcs.
20 522	veaux.
18,556	moutons.
61	chèvres.

47,068 têtes de bétail, qui ont produit 20,264 fr. 15 c.,
soit 1,466 têtes de bétail, et 882 fr. 60 c. de plus qu'en
1865.

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

5,564	bœufs.
1,055	vaches.
5,551	porcs.
20,214	veaux.
17,894	moutons.
59	chèvres.

46,097 têtes de bétail.

La recette totale sur les comestibles est de 114,568 fr.
42 c., soit 4,861 fr. 84 c. de plus qu'en 1865..

COMBUSTIBLES.

Le droit d'Octroi a été acquitté sur :

11,584 ²¹/₂₄ moules fédéraux, bois du lac.

2,218 chars de bois à 1 cheval.

395 chars de bois, à 2 chevaux qui ont produit 18,741 fr. 92 c., soit 2,955 fr. 10 c. de plus qu'en 1865.

Les différences en plus sont les suivantes :

Fr. 22,714 92 sur boissons et liquides.

» 4,861 84 sur comestibles.

» 1,589 58 sur fourrages.

» 2,955 10 sur combustibles.

Fr. 52,401 24, de laquelle il faut déduire :

» 9 55 pour différence en moins sur les expéditions.

Fr. 52,091 89 en plus sur l'année 1865.

Les contraventions relevées en 1864 sont au nombre de 154, soit 19 de plus qu'en 1865. 16 ont été déférées aux Tribunaux, et les autres transigées. Le produit des amendes s'est élevé à la somme de 2,557 fr. 09 c., soit 255 fr. 09 de moins qu'en 1865.

Eclairage de la ville.

Cette branche de l'administration n'a donné lieu à aucun incident dans le courant de l'année 1864.

La ville a été bien éclairée, les appareils parfaitement propres, les dimensions de flammes convenables, la qualité du gaz a été en général satisfaisante.

Le rapport sur le budget de 1865 qui vous a été lu en Décembre dernier, faisait entrevoir au Conseil Municipal des espérances au sujet d'une réduction de prix pour l'éclairage de la Ville. Le Conseil Administratif a le plaisir d'informer le Conseil Municipal que cette réduction a été

accordée par la Société du gaz, qui a bien voulu consentir à faire porter sur l'éclairage municipal la réduction qui ne lui était imposée que pour l'éclairage particulier.

Cette réduction a commencé au 1^{er} Janvier 1865.

Nettolement de la Ville.

Le service du nettoyage de la ville s'est fait d'une façon assez soignée, et, s'il manque quelquefois de régularité, il ne faut l'attribuer qu'à la trop grande étendue des cantons : ce défaut diminuera à mesure qu'une augmentation de population permettra d'augmenter le nombre des cantonniers.

Le fermier des boues a rempli les principales conditions de son cahier des charges d'une manière assez satisfaisante.

Secours contre l'Incendie.

Il y a eu pendant l'année 1864, 159 alertes, qui se classent ainsi :

Dans la Ville.

Feux de cheminées ordinaires .	95
Feux de cheminées inquiétants.	7
Feux peu graves de jour	8
Feux peu graves de nuit	9
Feu grave de jour	1
Feux graves de nuit	7
Fausses alertes	10

Hors de la Ville.

Secours arrivés sur les lieux . . .	6
Secours contremandés	10
Fausses alertes	6

Total, 159

C'est 4 alertes de moins qu'en 1865.

Le corps des sapeurs-pompiers a fourni de plus 144 gardes au Théâtre de la ville de Genève, 12 veilles et rondes de nuit.

Police.

Les agents de la police municipale se sont acquittés de leur tâche avec assez de zèle et d'activité. Mais leur service est insuffisant, vu leur nombre trop restreint. Si le Conseil Administratif ne vous fait pas de propositions tendant à en augmenter le nombre, la cause en est dans son désir de ne pas élever les dépenses d'administration. Cet accroissement sera nécessaire une de ces prochaines années.

Le Conseil Administratif dans son désir d'améliorer la voirie, de faciliter la circulation de l'intérieur de la ville, avait espéré débarrasser la voie publique des embarras causés par la refente du bois. Les inconvénients de ce travail dans nos rues sont de plusieurs genres. D'abord les détériorations du pavé qui nécessitent des réparations fréquentes et coûteuses, puis ensuite et surtout les chances d'accidents que cette déplorable habitude peut occasionner. Le Conseil Administratif s'est adressé à l'Administration cantonale pour demander l'interdiction de cette opération. Nous avons le regret de dire que le Conseil d'Etat, après avoir cédé d'abord à la demande qui lui était faite, a mis ensuite de telles restrictions dans son arrêté, que cette mesure si juste et si réclamée par le public est devenue presque illusoire.

Le Conseil Administratif a pris des mesures pour régler le lavage des voitures, qui ne peut maintenant s'opérer que dans certains endroits déterminés.

Les contraventions relevées en 1864 se sont élevées au nombre de 887 sur lesquelles 536 ont donné lieu à des transactions, 165 ont été annulées et 186 ont été remises au Parquet.

Ces diverses contraventions se classent ainsi :

Dégradation aux édifices et promenades	17
Dépôt de balayures à heures indues	260
Dépôt de matériaux non autorisés	10
Lavages auprès des fontaines	29
Travaux sur la voie publique sans autorisation	28
Stationnement d'ânes et chevaux dans la ville	45
Embarras sur la voie publique	278
Travaux non éclairés	19
Malpropreté de cours et d'allées	29
Transports d'immondices (heures indues)	59
Tapis secoués en dehors des fenêtres	41
Pont des Bergues (allures défendues)	5
Vases sur les fenêtres sans barrières	18
Jets sur la voie publique	10
Objets divers	61
	887

TRAVAUX.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1864 sur 413 requêtes pour travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante, d'après la nature des travaux.

187	relatives	à l'établissement d'enseignes.
15	»	à des portes, volets, fenêtres.
20	»	à des égouts particuliers, sacs.
44	»	à des réparations et reconstructions de maisons.
7	»	à l'établissement de vitrines et étalages.
2	»	à des lanternes à gaz.
55	»	à des fermetures de magasins.
50	»	à des tentes mobiles.
3	»	à des pissoirs.

4	»	à des palissades, hangars.
4	»	à des dépôts de matériaux.
6	»	à des trapons de caves.
12	»	à des trottoirs, marches en saillie, seuils.
4	»	à des tuyaux de cheminées en saillie.
4	»	à des murs de terrasses.
2	«	à des soupiraux de caves.
14	»	coquilles, gants, ombrelles en saillie.

413

C'est 36 de moins qu'en 1863.

Bâtiments divers.

Le Conseil Administratif a été forcé de faire dans les bâtiments municipaux quelques dépenses assez considérables : elles ont porté sur des réparations urgentes et sur des améliorations destinées à obtenir des locataires, un prix supérieur à celui qu'ils payaient auparavant. Du reste cette partie du Budget de la Ville a été dépassée d'une somme insignifiante.

Les principaux travaux exécutés, sont :

1^o Des fenêtres doubles à l'Octroi du Lac et dans les immeubles de la donation Grenus ;

2^o Des fenêtres neuves au Grenier de Rive ;

3^o Des réparations aux canaux de l'Abattoir et à la toiture de ce bâtiment ;

4^o L'Octroi de Neuve réparé et blanchi.

5^o Une peinture de tous les fers-blancs de la Poste, destinée à les conserver ;

6^o Des réparations assez sérieuses au bâtiment de l'ancienne Machine, loué à M. Darier.

7° D'autres au bâtiment de la Machine que les travaux de l'annexe avaient dégradé dans quelques parties;

8° L'appartement du Directeur de la machine a nécessité aussi quelques travaux devenus indispensables par l'eau de condensation qui retombait de la toiture sur les planchers des greniers, et delà dans les chambres;

9° La Caisse hypothécaire et la Ville ont fait reblanchir, en partageant les frais, les salles et l'escalier du Musée académique, l'affluence des étrangers qu'on attendait en Septembre avait rendu cette réparation nécessaire;

10° Enfin l'entretien courant des bâtiments a été fait avec soin.

Promenades.

Les jardins et promenades de la Ville ont été l'objet de soins particuliers; malheureusement nos arbres ont été atteints d'une maladie qui s'est développée surtout chez les ormeaux (la larve d'un petit coléoptère qui a dévoré les feuilles); un raclage complet de l'écorce a détruit les œufs de cet insecte, et nous espérons être pour cette année à l'abri d'une nouvelle invasion: elle serait la perte complète de nos promenades, comme elle l'a été pour celles de certaines grandes villes de l'Europe. Nous avons fait pour ce travail des dépenses assez considérables, aussi le total de cette rubrique a-t-il été sensiblement dépassé.

Egouts.

Les égouts principaux ont été nettoyés au commencement de l'année d'une façon complète, c'est un travail coûteux et qu'il est nécessaire de faire assez souvent, nos canaux étant en général petits. Les autres dépenses qui se

rapportent à ce Chapitre sont des sacs placés dans tous les endroits où cela peut se faire chaque fois qu'un repavage le permet sans trop de frais. Un canal, rue Pécolat, a dû être refait, sa mauvaise construction entraînant des inconvénients journaliers.

Terrasses, Murs, Escaliers.

Cette rubrique a occasionné quelques dépenses cette année, les travaux exécutés sont la réparation du mur de quai de l'Île; nous avons profité des très-basses eaux, nécessitées par la construction du quai-pont pour faire cet ouvrage complètement.— Le mur de terrasse des Pâquis ayant été abattu par la bise du mois d'août, nous avons dû le remonter aussi.

Horloges.

Le chiffre des dépenses à effectuer pour les horloges n'a pas été dépassé; on a fait les réparations courantes sans nouveau travail.

Machine hydraulique.

Ce Chapitre a énormément dépassé le chiffre qui lui avait été alloué. Ainsi que cela avait été annoncé au Conseil Municipal, la machine de M. Cordier était arrivée à un point de dislocation extrême par le service excessif qu'on lui a fait faire pendant ces dernières années. Une vitesse exagérée, une marche sans arrêt, et de plus un service d'épuisement supplémentaire pour la nouvelle machine avaient fatigué les appareils jusqu'à la dernière limite. Aussi, dès que la machine annexe a été prête à fonctionner, les anciennes ont été arrêtées tour à tour et ré-

parées. Ces travaux n'ont pu se faire sans de très-grands frais, mais ces frais étaient indispensables, et il faut espérer qu'au moins pendant quelques années le secours de la nouvelle machine permettra de les éviter. Les pièces de rechange ont été entretenues en nombre suffisant. Enfin le matériel et les outils ont été réparés et complétés. La distribution a été améliorée autant que possible par des vannes, des robinets et des augmentations de tubage. Des distributeurs ont été placés à Coutance et à Bel-Air, des conduites ont été changées à Cornavin, d'autres ont été placées dans quelques nouvelles rues. Enfin, une canalisation d'un grand diamètre a été commencée à Bel-Air; elle sera continuée autour de la Ville et rendra toutes les conduites du centre solidaires.

Les concessions d'eau sont aussi une source de dépenses pour la Ville; presque continuellement l'Administration a un ou plusieurs employés occupés à visiter les concessions, quoique, dans la plupart des cas, l'irrégularité de la fourniture aux concessionnaires provienne de l'établissement intérieur de la concession d'eau. Cette dépense est, du reste, compensée par le produit des concessions, produit qui augmente chaque année. Nous avons fait cette année une révision complète des robinets d'abonnement. Ce travail a produit un excellent résultat.

Machine annexe.

La nouvelle Machine hydraulique, commencée en 1863, a été achevée cette année, malgré quelques retards inévitables dans un ouvrage de cet importance. Nous n'avons pas à nous étendre sur l'utilité de ce travail pas plus que sur son exécution. Nous serons donc brefs dans les détails à donner ici. Le bâtiment a été placé à la suite de l'ancienne machine, sur une des piles de laquelle il s'appuie.

Une charpente en fer très-légère et une couverture en zinc ondulé le recouvrent. Une roue Poncelet en tôle et fer, de 10 mètres de diamètre, sert de moteur; elle est remarquable par un arbre en fer forgé pesant 7,000 kil. environ. Elle se meut dans un coursier disposé de façon à utiliser autant que possible toute la force de l'eau. Deux pompes horizontales sont placées aux côtés de la roue, dont elles reçoivent le mouvement au moyen de bielles. Ces deux pompes donnent un produit approximatif de 4,000 litres d'eau qu'elles envoient à une pression de $4 \frac{1}{2}$ atmosphères.

Pour compléter la distribution et la raccorder avec l'ancienne, un réservoir central a été construit, qui par deux conduites de gros diamètre, envoie l'eau dans les répartiteurs de Bel-Air et de Coutance.

Chaussées.

L'entretien des pavés n'a pas nécessité de très-grosses dépenses pendant l'année; l'Administration n'a pas cru devoir faire autre chose que le strict nécessaire, mais les travaux de renouvellement ont été beaucoup plus considérables, ce sont :

La rue St-Léger entièrement repavée et nivelée, autant que les maisons avoisinantes l'ont permis. — La rue de Beauregard repavée dans son entier, ainsi que la rue des Etuves, la rue du Calabri repavée et nivelée. — La Corraterie, dont le pavé fort usé a été retaillé et relevé dans la plus grande partie. — La partie de Bel-Air et du quai de la Coulouvrenière avoisinant le Quai-Pont, a été pavée en pavés carrés. — La Taconnerie et la rue du Soleil-Levant nivelées et repavées. — La rue du Rhône, depuis la place du Lac, repavée en pavés carrés. — La rue de Coutance dans toute sa longueur. Enfin un essai de pavés en granit placé sur la place du Port. Cet essai, fait pour satisfaire

à un vœu exprimé par le Conseil Municipal, sera continué; il a, du reste, été accompagné de conditions sévères imposées aux paveurs, et nous avons lieu d'attendre de ces essais un résultat satisfaisant.

La rubrique affectée à l'entretien des trottoirs a été sensiblement dépassée; les trottoirs sont d'une utilité incontestables dans les rues des anciens quartiers où ils sont possibles, et l'Administration a cru devoir les faire toutes les fois que les propriétaires y ont participé. Les principaux sont ceux de la Taconnerie, pour l'exécution desquels les propriétaires ont déployé une grande obligeance ainsi que ceux de la rue de Beauregard.

Voirie

Le service des cantonniers et de la voirie s'est fait d'une manière satisfaisante pendant la plus grande partie de l'année. Il a été rendu plus difficile, dans certains moments, par la nécessité d'employer tout le personnel disponible pour l'occupation fédérale.

Les diverses rubriques qui composent ce chapitre n'ont pas été dépassées, sauf peut-être (d'une manière insignifiante) en ce qui concerne le sablage des rues en hiver et l'arrosage en été, mais ce sont des dépenses tellement variables avec la saison, qu'il est impossible de fixer d'avance un chiffre un peu exact.

Dépôts.

L'entretien des dépôts n'a pas causé de fortes dépenses, les achats d'outils et les réparations du matériel non plus, ce sont des frais de tous les jours, nécessaires dans toute exploitation où l'on emploie un matériel quelconque.

Bâtiments du Culte et de l'Instruction.

Ce chapitre de nos dépenses a été assez important, les prévisions du budget ont même été dépassées d'une manière sensible par quelques travaux imprévus.

Les principaux sont :

Quelques réparations de canaux dans l'école de St-Antoine. L'entretien des toits et la réparation d'un contre-fort à St-Pierre.

Des bancs placés dans le nouveau préau du Collège.

Le blanchiment et la réparation de quelques salles du Collège.

Le canal qui passe derrière la Bibliothèque a dû être refait en entier.

Des treillis ont été placés aux fenêtres du Collège qui n'en avaient pas ; les toits de ce bâtiment ont été réparés en entier.

Des planches noires ont été refaites pour les écoles primaires.

Enfin l'installation provisoire des écoles de Chantepoulet aux Pâquis, a causé des dépenses assez fortes. — Les réparations des salles d'écoles ont été faites comme d'habitude pendant les vacances.

Enlèvement des neiges.

Les dépenses pour l'enlèvement des neiges ont été sans importance cette année, les cantonniers et les manœuvres ont enlevé le peu qui en est tombé sans le secours des entrepreneurs.

Fontaine, place Grenus.

La place Grenus a été achevée par la construction d'une fontaine publique placée au centre. Ce travail est surtout utile. Le crédit qui y était affecté n'a pas été dépassé.

Bancs.

Un crédit spécial avait été affecté cette année à la réparation et au renouvellement des bancs de la Treille; ce travail a été fait avec autant d'économie que possible: les vieux bois ont été réemployés toutes les fois que cela a été possible dans des endroits moins fatigués. Enfin le crédit n'étant pas épuisé, on a étendu la réparation à quelques bancs des autres promenades.

Serre nouvelle.

Une serre a été construite pour l'usage des jardins et promenades de la Ville. L'endroit le plus convenable a paru celui qui s'étendait à la suite de la serre chaude dans le Jardin botanique: Cette nouvelle construction remplit bien le but que l'on s'était proposé; dès cette année on pourra apprécier dans les promenades les avantages qu'elle procure. Le devis n'a pas été dépassé.

Rigoles autour de la promenade des Alpes.

Les rigoles prévues au budget, autour de la promenade des Alpes, ont été exécutées cette année. Le crédit a été un peu dépassé par l'établissement de gouffres, qu'il était plus économique de placer pendant le cours du travail.

Canal Fosse-aux-Ours.

Ce travail a été effectué au moyen des contributions des particuliers de la Ville et de l'Etat, il a été fait de façon à rendre toute dépense de ce genre inutile de longtemps pour ce quartier-là; on l'a complété par des sacs placés de distance en distance dans les endroits les plus favorables.

Avant-couvert, Octroi du lac.

Ce petit travail a été exécuté au printemps; il remplit le but qu'on en attendait, et la dépense n'a pas atteint les prévisions.

Rue Sismondi.

Les travaux de la rue Sismondi ont été faits ainsi qu'ils avaient été prévus; on les a complétés par l'établissement d'un trottoir, qui fait de cette rue une des mieux établies dans les nouveaux quartiers.

Promenade du Lac.

La promenade n'étant pas complètement achevée au commencement de cette année, nous l'avons complétée en y faisant les plantations nécessaires en arbres et arbustes. Un embarcadère pour les petits bateaux a été construit à l'extrémité. Il ne nuit pas à la vue et pourra plus tard être prolongé si le besoin s'en fait sentir.

Des bancs nombreux ont été placés dans toute la partie nouvelle du jardin, et les anciens ont été réparés et repeints.

Ecole des Pâquis.

Le bâtiment d'Ecole des Pâquis commencé en 65 a été achevé dans cette année. Cette utile construction a été exécutée sur les plans de M. l'architecte Vaucher, sérieusement discutés par votre Administration; le meilleur éloge que l'on puisse faire de ces plans, c'est que le concours ouvert pour la construction de l'Ecole de St-Gervais n'a donné, à une seule exception près, que des plans analogues. L'édifice unit les conditions les plus favorables pour l'ins-

truction des enfants à une architecture simple et de bon goût. Des préaux distincts pour les filles et les garçons, permettent aux enfants l'exercice en plein air. Le chauffage et la ventilation ont été également soignés. Enfin cette première école satisfait autant que possible aux exigences de ce genre de bâtiment. Les Ecoles de garçons de Chantepoulet y ont été transportées subitement au commencement de Septembre, elles sont encore installées provisoirement, mais pendant les vacances de cet été le mobilier définitif sera placé et les classes entièrement réorganisées. Ce mobilier a été l'objet d'études et de soins tout particuliers : les bancs sont établis de façon à éviter les inconvénients signalés dans les anciennes classes et à procurer aux enfants une position salubre et commode. Le tout pourra, nous l'espérons, servir de modèle pour les constructions du même genre qui nous restent à exécuter.

Ecole de St-Gervais.

L'Ecole de St-Gervais a été commencée cette année sur le terrain provenant des échanges faits avec le Canton, boulevard du Temple, sa position et ses grandes proportions promettent qu'elle sera utile en même temps que digne de la Ville de Genève. — Les travaux sont menés avec activité.

Bâtiment de la rue des Alpes.

Le bâtiment municipal de la rue des Alpes a été élevé sur le terrain appartenant à la Ville le long de l'ancienne rampe des Pâquis, cette construction remplira nous l'espérons le but qu'on s'était proposé ; elle a été rapidement élevée, et tout nous fait croire qu'elle pourra être occupée avant la fin de l'année.

Ponts.

L'entretien des ponts a demandé cette année des dépenses assez considérables, et la somme affectée à cette rubrique n'ayant pas été augmentée depuis l'ouverture du pont du Mont-Blanc, le crédit a été dépassé. Les ponts de l'Isle sont une occasion de dépenses répétées. Ce n'est que par un entretien constant qu'on parvient à les maintenir à peu près en bon état.

Les principales réparations effectuées, sont :

La passerelle de l'Isle Rousseau remise à neuf autant que possible.

La passerelle qui mène du pont de barrage au bâtiment de la Machine, renouvelée entièrement.

Des réparations d'asphalte sur le pont du Mont-Blanc.

Le Conseil Administratif fait étudier pour ce pont un nouvel asphaltage; les expériences répétées et concluantes faites en France nous font espérer pour l'asphaltage nouveau une meilleure durée que pour l'ancien.

Quai-Pont.

Parmi les travaux prévus par l'emprunt de 1861, un des plus urgents était bien certainement l'élargissement du quai de la Coulouvrenière près de Bel-Air, soit quai-pont de Bel-Air. Ce travail commencé le 1^{er} Janvier 1864 suivant les plans approuvés par le Conseil Municipal a été achevé en Mai de la même année. Les matériaux ont été choisis avec le plus grand soin et posés dans les meilleures conditions; le nouveau système de tablier paraît devoir réussir entièrement. Enfin tout nous fait espérer que cette construction sera de celles qui n'entraînent pas à des réparations fréquentes.

Le crédit affecté à ce travail n'étant pas atteint, nous

avons pensé devoir le compléter en élargissant le trottoir devant la rue de Hollande, par-dessus les latrines publiques qui ont été rétablies dessous le quai.

Trottoirs, nouveaux quartiers.

Un grand nombre de trottoirs ont été établis dans les nouveaux quartiers : ce sont des dépenses devant lesquelles l'Administration ne recule jamais, car elles donnent aux propriétés une valeur considérable et contribuent à achever des rues qui seraient sans importance sans cela.

Les principaux qui ont été faits cette année, sont :

Rue de Lausanne, devant les maisons Baud et Amiel.

Rue de l'Athénée, maison Paccard.

Rue de Hollande, maison Galopin et Banque Commerciale.

Quai des Eaux-Vives, maison Schæck et Jequier.

Promenade du Pin, maison Pictet et Plantamour.

Rue Grenus, maison Bellamy.

Rue du Mont-Blanc, maison de l'Hôpital.

Quai du Mont-Blanc, hôtel de la Paix.

Enfin les trois passages sous-rails de la Fosse-aux-Ours, de la Servette et de Montbrillant ont été améliorés par des trottoirs, des gouffres pour l'écoulement des eaux et des pisseoirs placés aux angles.

Tous ces travaux, sauf les derniers, ont été faits de compte à demi avec les propriétaires.

Cimetières catholiques.

En suite de la délibération du Conseil Municipal du 20 Juin 1864, qui a autorisé le Conseil Administratif à faire les acquisitions, les ventes et les échanges de terrain, nécessaires pour l'agrandissement du Cimetière catholique du Lazaret, et en même temps à faire servir de nouveau aux

sépultures l'ancien Cimetière catholique de Plainpalais, ce dernier cimetière a été rouvert le 9 Juillet 1864. M^{me} veuve Pautex portière du cimetière du Lazaret, chargée du service des inhumations dans ce cimetière, a été chargée de remplir les mêmes fonctions pour le cimetière de Plainpalais. Dès lors ce service a marché très-régulièrement. Les personnes décédées dans les quartiers sur la rive droite du Rhône, y compris l'Île, sont ensevelies au cimetière du Lazaret, et les personnes décédées dans les quartiers sur la rive gauche du Rhône, sont ensevelies au cimetière de Plainpalais.

Macadam.

Le crédit affecté à ce chapitre de nos dépenses n'a pas été dépassé, mais nous devons avouer que cela tient à ce que les rues macadamisées ont été un peu négligées pendant l'automne dernier, par la raison, déjà indiquée, du séjour des troupes, qui ont attiré toute l'attention de l'Administration. L'entretien du macadam augmente chaque année, à cause des rues nouvelles que l'Administration cantonale nous remet dès qu'elles sont à peu près achevées.

Nouvelles rues des Pâquis.

Les *rues nouvelles des Pâquis* continuent à nécessiter des dépenses assez fortes, tant par les nivellements qui s'y exécutent peu à peu que par les canaux, égouts et canalisations qui s'y établissent. Le Conseil Administratif pense qu'il est plus avantageux de consacrer chaque année une somme relativement faible à ces travaux, que de les achever tout d'un coup à grands frais.

Fêtes de Septembre.

La fête commémorative de l'annexion de Genève à la Suisse a été une cause de dépenses assez considérables. L'Administration n'a pas voulu rester en dehors de l'élan général qui animait la population, et, sans cependant rien exagérer, elle a fait préparer un certain nombre de drapeaux, d'appareils pour illuminations, etc. Tous ces préparatifs sont devenus inutiles, mais les objets prêts ont été placés dans les dépôts, ils feront partie du matériel de la Ville et serviront dans les fêtes publiques.

Théâtre.

La réparation de la salle de spectacle, votée par le Conseil Municipal, a été exécutée pendant la saison d'été. Les travaux ont été : des planchers presque entièrement neufs au parterre qu'on a agrandi, et sur la scène qu'on a abaissée ; des bancs neufs à dossier pour le parterre ; le blanchiment et la peinture de tout l'intérieur du bâtiment, sans exception ; le changement complet des tentures et des banquettes rembourrées ; des fauteuils ; un nouveau matériel pour l'orchestre ; enfin, la peinture décorative de la salle et du rideau. Le foyer a été entièrement refait et agrandi, et quelques décorations rafraîchies. En somme, la réparation a réussi dans son ensemble. Les travaux ont été confiés à un entrepreneur voué exclusivement à ce genre d'ouvrages, il l'a fait pour un prix très-modique, avec l'obligation de n'y employer que des sous-entrepreneurs genevois ; il a rempli avec soin le mandat qui lui avait été confié.

Occupation fédérale.

Les événements qui ont amené à Genève les troupes fédérales, ont été pour la Ville la cause de dépenses consi-

dérables. — Désireuse d'éviter à la population l'ennui d'avoir à loger les troupes, et d'accord en cela avec Messieurs les Commissaires fédéraux, l'Administration municipale a mis au service de la Confédération les locaux dont elle pouvait disposer ainsi que le matériel qu'elle avait acheté pour l'occupation de 1860. Mais le règlement fédéral exigeant que tous les frais soient supportés par la Commune, l'Administration de la ville a dû emprunter au Canton ses locaux et son matériel, réparer tous les bâtiments et faire pour les prestations de toute nature exigées par le Commissariat, de très-grands frais. Elle espère rentrer dans la plus grande partie de ses déboursés, mais lors même que le déficit devrait encore être considérable, elle estime que le service rendu aux ressortissants de la Commune équivaut bien aux frais occasionnés par ce chapitre de nos dépenses.

Orphelins.

Au 31 Décembre 1863, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de 47 orphelins.

Il en a été contracté en 1864	20 nouveaux.
	<hr/>
	67

A déduire :

Apprentissages terminés ou rompus	
en 1864	23
	<hr/>
Reste au 31 Décembre 1864	44

Classés comme suit :

Jeunes garçons.

3 commis.
1 horloger.
2 monteurs de boîtes.

1	tapissier.
4	jardinier-décorateur.
1	tailleur.
1	tourneur.
1	brossier.
5	ferblantiers.
5	bijoutiers.
1	épiciier.
2	serruriers.
1	imprimeur.
2	garniers.
1	émailleur.
1	armurier.

25

Jeunes filles.

9	tailleuses.
5	repasseuses.
2	lingères.
1	gilette.
1	institutrice.
2	polisseuses.
1	faisense de boîtes à musique.

19

Écoles d'Horlogerie.

RAPPORT

de la Commission des Ecoles d'horlogerie.

Cette école se ressent tout particulièrement de la longue stagnation des affaires; le nombre des élèves se trouve au

jourd'hui bien inférieur à ce qu'il était alors que la fabrique d'horlogerie était prospère. Mais nous avons la conviction que du moment où l'ouvrage redeviendra un peu abondant et régulier, l'école se recrutera de nouveaux élèves dans un nombre proportionné avec les besoins de la fabrication.

Au mois d'Août 1864, l'école comptait 36 élèves répartis comme suit dans les quatre divisions.

1 ^{re} division ébauches	9
2 ^e » finissage	9
3 ^e » cadrature	8
4 ^e » échappements	10

Suivant leur nationalité, ces élèves se classent ainsi :

Genevois	22
Suisses d'autres cantons .	5
Etrangers	9

La Commission de l'école d'horlogerie a suivi avec une grande sollicitude la marche de l'école pendant cette année 1863-1864. Si elle ne peut montrer des classes fréquentées par de nombreux élèves, elle a du moins la satisfaction d'avoir obtenu des résultats heureux et bien faits pour honorer l'école. Le rapport du Jury des ouvrages de concours ne laisse aucun doute à cet égard. Les observations et les recommandations qu'il contient sont par elles-mêmes une constatation du degré de perfection auquel est parvenu l'enseignement dans cette institution, et combien il serait à regretter que cet enseignement ne continuât pas à subsister. La Commission ne peut que recommander vivement à l'Administration municipale, l'existence d'un établissement qui fait honneur à Genève, et qui contribue à maintenir dans notre ville l'industrie horlogère à une hauteur bien remarquable. La Commission ne doit pas manquer de faire observer qu'elle a été au-devant d'une recommandation du Jury

en introduisant dans l'école deux calibres de *répétitions à remontoir couvert et en vue*. Elle mettra toujours le plus grand intérêt à donner aux élèves les moyens de s'initier à tous les perfectionnements qu'une saine pratique apporte chaque jour à la belle industrie de l'horlogerie.

Le rapport de M. le Directeur de l'Ecole industrielle sur la discipline et les progrès des élèves de l'école d'horlogerie qui ont suivi les cours industriels n'est pas très-favorable; les progrès ont été paraît-il retardés en grande partie par l'absence à l'entrée des cours d'une instruction première suffisante pour que les élèves pussent suivre l'enseignement avec succès. La Commission doit donc adresser aux parents de sérieuses recommandations à cet égard, en leur demandant d'user de toute leur autorité pour combler chez leurs enfants une lacune regrettable sous tous les rapports et qui peut avoir une bien fâcheuse influence sur leur avenir industriel.

RAPPORT

du Jury des écoles d'horlogerie pour 1864.

La Commission que vous avez nommée pour juger les ouvrages de l'École vient, avant de vous soumettre son rapport, vous remercier de la marque de confiance que vous avez témoignée à chacun de ses membres, et en protestant de son dévouement pour la cause de l'horlogerie à Genève, elle désire que les décisions qui vont suivre, ayant toutes été prononcées après un examen sérieux et approfondi, obtiennent l'honneur d'être ratifiées par vous comme ayant été accompagnées des lumières de notre expérience et dictées par la plus complète impartialité.

genre mais plus délicats de la Classe d'échappements. Le Jury a été satisfait des travaux qui lui ont été soumis dans cette partie.

Classe d'Échappements. — Des divers ouvrages produits par les élèves de cette Classe, plusieurs sont très-bien exécutés, mais le Jury désire présenter ici quelques observations. Un *échappement à force et dégagement constants* lui a été soumis; cet ouvrage, qui a réuni les suffrages de tous les membres quant à l'exécution, n'a pas trouvé le même accueil quant à l'opportunité d'être enseigné. L'échappement susnommé, jugé bon il y a quelques années, et dont l'invention est due à l'un de nos concitoyens d'un talent incontestable, est depuis longtemps condamné par la pratique, et les résultats obtenus par son application sont de nature à le faire abandonner sans retour. Le Jury a donc pensé qu'il était inutile de perdre un temps précieux soit pour le maître, soit pour l'élève, et qu'un *échappement à détente à ressort* serait beaucoup plus avantageux; il est reconnu le meilleur pour l'horlogerie de précision, et nous le recommandons aussi particulièrement comme étant propre à exercer le talent de l'élève le plus habile. L'absence d'un tel travail dans le concours de cette année, est une lacune regrettable.

Un *échappement dit à bascule et à double roue* a donné lieu également à quelques observations. Cet échappement n'est bon que si ses principes sont rigoureusement observés, et tel n'a pas été le cas dans celui que nous avons eu à examiner; en particulier, la roue d'échappement, faite en or, est trop massive, et en conséquence trop lourde. Le balancier, levées et repos en rubis ont satisfait le Jury. Nous recommandons vivement que, si possible, cette partie de l'échappement soit faite par l'élève dans chacun de ses ouvrages. De même que pour l'*échappement à force et dé-*

L'ensemble des ouvrages présentés, cette année, a été en général reconnu supérieur à ceux de l'année dernière; cette observation s'adresse surtout aux classes de Cadrature et d'Échappements, que nous mentionnons ici d'une manière toute spéciale.

Classe de Blanc. — Cette Classe nous a soumis plusieurs ouvrages desquels nous avons eu lieu d'être satisfaits; l'observation présentée par le Jury de l'année dernière, et qui consistait à ne pas tarauder les vis jusqu'au fond, pour éviter l'ébranlement de la matière, a été écoutée, et nous en présentons nos remerciements au maître; nous recommanderons également de veiller à ce que ces vis n'aient pas d'ébat dans le trou taraudé. Les doigts d'arrêt de plusieurs ouvrages ont la dent trop petite. En somme, les Blancs de ce concours sont bien faits et dénotent un bon enseignement.

Classe de Cadrature. — La tâche du Jury a été des plus délicates dans cette Classe, les ouvrages présentés étant tous d'une exécution très-satisfaisante; nous en remercions ici le maître, et l'engageons à continuer d'apporter les mêmes soins à un enseignement si favorable à former la main de l'élève. Le Jury recommande l'introduction de l'*Étoile fixe* pour les répétitions-savonnettes.

Nous avons eu un remontoir au pendant à examiner, et comme ce système n'est plus goûté par un grand nombre de fabricants, nous posons ici la question de savoir s'il ne serait pas préférable d'adopter le nouveau calibre, c'est-à-dire le *remontoir en vue et à bride*, ayant sur les autres l'avantage d'une mise en boîte beaucoup plus facile.

Classe de Finissage. — Nous signalerons dans cette Classe un véritable progrès sur le concours de l'année dernière, en ce sens que les élèves ont dû river les roues sur leurs pignons, préparation excellente aux ouvrages de ce

gagement constants, nous pensons que le système dit *bascule à double roue* doit être abandonné au bénéfice d'ouvrages plus pratiques et usités dans la fabrique d'horlogerie. Nous appelons également l'attention du maître d'échappement sur les pivotages qui devraient être plus fins ; un axe bien pivoté, présenté comme modèle à l'élève, serait à notre avis, le plus sûr moyen d'arriver à une exécution régulière et bien proportionnée de cette partie importante de l'échappement. Nous avons été complètement satisfaits d'un *échappement à ancre* et un dit à *cylindre*, ce dernier est fait par un élève ayant peu de temps de séjour dans cette classe. Un *échappement à ancre* bien exécuté comme main-d'œuvre, eût mérité une première récompense sans un manque de repos sur la levée sortante. En résumé, les travaux présentés par cette classe nous ont produit une impression favorable.

Telles sont, Monsieur le Conseiller, les observations que nous avons à vous présenter au sujet des concours de cette année ; nous sommes heureux d'avoir pu constater un progrès sur les ouvrages qui nous ont été soumis l'an dernier, et nous désirons vivement voir prendre en sérieuse considération les observations de détail émises plus haut. Si la théorie est une chose fondamentale dans notre vocation, la pratique ne saurait lui être étrangère, surtout dans les changements apportés pendant ces dernières années.

En dehors de ces observations relatives à l'enseignement, les élèves comprendront combien est grande la responsabilité que les maîtres assument, et combien eux-mêmes doivent redoubler d'efforts pour les seconder et les soulager dans cette tâche difficile. Nous dirons aux élèves non couronnés : Ne vous laissez pas rebuter par ce premier échec, mais persévérez et vous arriverez, et à ceux mieux favorisés : Ne vous laissez pas aller à trop de présomption par ces succès, mais que cette journée, en posant le premier

jalon d'une carrière distinguée, vous engage à vous rendre toujours plus dignes des sacrifices qui sont faits pour vous.

En terminant, Monsieur, nous faisons des vœux pour la continuation de la bonne renommée et pour la prospérité de l'École d'horlogerie, pensant que si notre Genève peut revendiquer comme sienne la première création de ce genre, il importe que les nationaux qui y acquèrent le moyen de gagner leur existence, brillent au premier rang de notre belle industrie, et que les étrangers qui y sont accueillis puissent dire en retournant dans leur pays : C'est dans la belle et libre Genève que j'ai acquis mon talent.

Agréez, Monsieur le Conseiller, l'assurance de notre haute considération.

B. GARRAND. ALEXIS FAVRE. J. RAMBAL.
H. MEYLAN. J. B. GRANDJEAN. F. PIGUET.
Hug. SAVOIE. D.-H. ELFFROTH. Ph. PASCALIS.

ÉCOLE D'HORLOGERIE.

Prix de Concours.

Première division.

CLASSE DE BLANC.

1 ^{ers} prix égaux	}	Brunet, <i>David</i> .
		Mange, <i>Henri</i> .
2 ^{es} prix égaux	}	Meylan, <i>François</i> .
		Melliard, <i>Armand</i> .
		Gutrey, <i>François</i> .

Deuxième division.

CLASSE DE FINISSAGE.

1 ^{ers} prix égaux	}	Lorenzo, <i>Joseph-M.</i>
2 ^e prix		Blanchet, <i>Jean-Jacq.</i>
		Legrandroy, <i>G.-Louis.</i>

Troisième division.

CLASSE DE CADRATURE.

1 ^{er} prix	}	Lambert, <i>Jean-Louis.</i>
2 ^{es} prix égaux		Ammann, <i>J.-Jacob.</i>
2 ^e prix		Dimier, <i>Jules.</i>
Accessit		Rouge, <i>Archange.</i>
		Natermann, <i>Jules,</i> <i>pour remontoir.</i>
		Pautex, <i>Jean.</i>

Quatrième division.

CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS.

1 ^{ers} prix égaux	}	Lambert, <i>Jean-Ant.</i>
2 ^{es} prix égaux		Bally, <i>François.</i>
2 accessits	}	Bowmann, <i>Lawson-F.</i>
		Helgenberg, <i>George.</i>
	}	Silvestre, <i>Jaques.</i>
		Graünauer, <i>Étienne.</i>

Prix de bonnes notes.

PREMIÈRE DIVISION.

1 ^{er} prix	Meylan, <i>M.-François.</i>
2 ^e prix	Gottrey, <i>François.</i>
3 ^e prix	Brunet, <i>David.</i>

DEUXIÈME DIVISION.

1 ^{er} prix	Legrandroi, <i>David</i> .
2 ^e prix	Golay, <i>Louis-Henri</i> .

TROISIÈME DIVISION.

1 ^{er} prix	Ammann, <i>Jean-Jacob</i> .
2 ^e prix	Lambert, <i>Jean-Louis</i> .
3 ^e prix	Delarue, <i>P.-Lucien</i> .

QUATRIÈME DIVISION.

1 ^{ers} prix	{	Silvestre, <i>Jaques</i> .
2 ^e prix		Bowmann, <i>Lawson-F.</i>
		Helgenberg, <i>George</i> .

Ecoles primaires.

Les Ecoles primaires de la ville de Genève, ont compté pendant l'année 1864 :

2,206 enfants inscrits dont 1,082 jeunes garçons, et 1,124 jeunes filles.

En 1865, le nombre des enfants des écoles primaires était de 2,025.

Les mesures prises par le Département de l'Instruction publique pour diminuer le nombres des arrivées tardives et celui des absences non motivées, paraissent avoir produit un bon effet, principalement dans les divisions inférieures.

Ecole industrielle.

Pendant l'année scolaire de 1864 à 1865, cette école a compté 108 élèves réguliers et 77 élèves externes, soit en tout 185.

L'année précédente, les élèves réguliers étaient au nombre de 107, les externes n'étaient que 64.

Les élèves réguliers se répartissent comme suit dans les différentes divisions de l'Ecole.

Cours préalable d'arithmétique.....	57
Division inférieure ou de géométrie.....	24
— moyenne.....	16
— supérieure.....	11
	Total, 108

9 élèves de l'Ecole d'horlogerie ont suivi les cours de l'Ecole industrielle. Ces élèves sont classés comme suit :

Cours préalable.....	4
Division inférieure.....	2
» moyenne.....	2
» supérieure.....	1

Le Département de l'Instruction publique a institué un cours de manipulation auquel sont admis les élèves qui profitent suffisamment du cours de Chimie qu'ils suivent dans la division moyenne.

La discipline de l'école a été satisfaisante en général; dans la division supérieure, il y a eu un mouvement d'in-subordination qui a été promptement réprimé.

M. André Oltamare, régent au Collège classique, a été appelé à donner le Cours d'Economie politique pour lequel M. le professeur Dameth a été empêché.

Les jurys d'examen ont constaté des résultats généralement satisfaisants.

Gymnastique.

Le nouveau bâtiment de gymnastique a pu recevoir les élèves dès le commencement de l'année 1864, et dès lors

Le nombre des élèves s'est considérablement augmenté. Le local est vaste et commode, il répond bien aux exigences de sa destination. Voici le tableau des élèves qui ont fréquenté l'École de gymnastique pendant l'année scolaire 1863-1864.

	1 ^{er} semestre	2 ^d semestre.
Collégiens	95	261
Elèves de l'École secondaire de jeunes filles	26	44
Ecole d'horlogerie	18	18
Externes	56	94
Société libre	96	94
Totaux,	<u>291</u>	<u>511</u>

Ecoles des Beaux-Arts.

ÉCOLE DE DESSIN DES DEMOISELLES.

Cette classe a présenté, dans le courant de cette année, cinquante élèves en moyenne; la discipline n'a rien laissé à désirer, sauf pour ce qui touche à la régularité de la présence des élèves aux leçons.

Les concours ont donné des résultats satisfaisants. Il est à regretter seulement qu'un assez grand nombre d'élèves s'abstiennent d'y prendre part sans motifs plausibles. L'Administration aura à examiner par quelles mesures elle devra remédier à cette espèce d'abus.

M. Gillet, directeur de cette classe, a donné complaisamment à quelques-unes des élèves les plus avancées des leçons de peinture dont les résultats lui paraissent satisfaisants.

Quelques élèves ont fait, hors de concours, des ouvrages

que le Jury a trouvé dignes d'être couronnés; le Conseil Administratif, ne devant pas décerner en principe des prix pour les dessins hors de concours, se fait un plaisir de mentionner très-honorablement les élèves qui les ont faits.

ÉCOLE DE MODELAGE.

Cette école a été moins nombreuse que les années précédentes; cela tient à la raison que nous avons énoncée plus haut, c'est-à-dire à la stagnation des affaires.

La moyenne des élèves a été de 15, dont 12 ont pris part au concours.

Les absences et les arrivées tardives continuent à être trop fréquentes; quelques élèves se sont distingués cependant par leur assiduité, leur zèle et leur progrès. Les douze concurrents se divisent, suivant leur vocation, comme suit :

- 8 graveurs.
- 2 bijoutiers.
- 1 architecte.
- 1 sculpteur.

ÉCOLE DE DESSIN DE LA FIGURE.

Le nombre des élèves de cette classe a été de 40 en moyenne. Ce sont des graveurs pour la presque totalité. Comme dans les autres classes, les absences sont malheureusement trop fréquentes.

Ce que nous avons dit de l'utilité des classes des Beaux-arts, en général, peut s'appliquer surtout à la classe de dessin de la figure. Le dessin de la figure humaine, en effet, est considéré comme le meilleur exercice pour développer le coup d'œil par la réflexion. Elle offre à l'étude

l'être le plus connu, le plus parfait et le plus intéressant, en le faisant servir, non pas seulement à une pratique manuelle du crayon, mais surtout à développer la faculté de comparaison qui est nécessaire pour donner de la sûreté, de la promptitude au coup d'œil et à la main. Dans ce sens-là, les jeunes gens qui se destinent à la construction des maisons et à leur ameublement, auraient beaucoup à gagner à suivre pendant quelque temps l'étude du dessin de la figure, tout aussi bien que ceux qui suivent la carrière de la bijouterie et les autres professions se rattachant à la décoration.

CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Cette classe comptait à la fin de l'année scolaire 63 élèves, qui se répartissent comme suit, selon leur profession :

- 15 bijoutiers.
- 12 graveurs.
- 10 sculpteurs, dont 6 sur bois.
- 4 entrepreneurs de bâtiments.
- 4 serruriers.
- 5 menuisiers.
- 2 architectes.
- 2 plâtriers-peintres.
- 2 ferblantiers.
- 1 doreur.
- 1 confiseur.
- 1 joailler.
- 1 dessinateur-lithographe.
- 1 tapissier.
- 1 poëlier-chaudronnier.
- 1 jardinier-décorateur.
- 2 sans profession décidée.

Dans cette classe aussi les absences et les arrivées tardives ont été extrêmement fréquentes ; du reste, la marche de l'école dans son ensemble a été satisfaisante, et bien des élèves se sont distingués par leur assiduité et leur bonne conduite.

ACADÉMIE DE DESSIN D'APRÈS NATURE.

Le Cours s'est composé de 97 leçons, et il a été suivi par 24 personnes, dont 15 Genevois.

4 Suisses d'autres cantons.

5 Étrangers.

Comme vocation, il y a eu 14 peintres.

1 sculpteur.

8 graveurs.

1 amateur.

Ce cours supérieur, dont l'utilité est fort appréciée, a été suivi avec assiduité pendant toute sa durée, et l'on ne peut douter que les résultats n'en doivent être satisfaisants.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

Prix de Concours de 1864.

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

École de la bosse.

Hors concours. Mentions très-honorables.

M^{lles} Dunant *Anna*.

M^{lles} Steiger *Adèle*.
 Olivary *Fanny*.
 Gaudin *Adrienne*.

Académie.

2^e prix Demole *Amélie*.
 Accessit Gerbel *Augusta*.

Grande tête.

Prix Golay *Joséphine*.

Profil, bas-relief.

2^e prix Guigon *Jenny*.

École d'après la gravure.

Académie.

1 ^{er} prix	Schweyer <i>Juliette</i> .
2 ^{es} prix égaux	} Berney <i>Adèle</i> . } Benoit <i>Caroline</i> .
Conférente	

Grande tête.

Prix	Garcin <i>Juliette</i> .
Accessit	Vaucher <i>Frédérica</i> .

Petite tête ombrée.

2 ^{es} prix égaux	} Debrit <i>Pauline</i> . } Hertig <i>Bertha</i> .
Conférente	

Tête au trait.

1 ^{er} prix	Marmoud <i>Marie</i> .
2 ^{es} prix égaux	{ Bott <i>Louise</i> .
	{ Goll <i>Marie</i> .
Accessit	Bott <i>Christine</i> .

ÉCOLE DE MODELAGE.

*Académie.**Bas-relief du vase Borghèse.*

1 ^{er} prix	Blanchet <i>Philippe</i> .
----------------------	----------------------------

Bas-relief, retour de chasse.

2 ^e prix	Leschaud <i>S.-Marc</i> .
Accessit	Courty <i>Philippe</i> .
Accessit	Bosson <i>François</i> .

Bas-relief, petite tête.

2 ^{es} prix égaux	{ Dubois <i>Gaspard</i> .
	{ Kimmerling <i>A.-Ed</i> .

Ornement, fragment de plafond renaissance.

2 ^e prix	Thorel <i>Henri</i> .
---------------------	-----------------------

Moitié de soffite.

1 ^{er} prix	Duvillard <i>Louis</i> .
----------------------	--------------------------

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Tête d'après la bosse.

2 ^e prix	Ravel, <i>Edouard.</i>
3 ^e prix	Robellaz, <i>Emile.</i>

Académie d'après la gravure.

2 ^e prix	Gerbel, <i>Emile.</i>
Conférent	Hertig, <i>Félix.</i>

Tête ombrée.

1 ^{er} prix	Blanchet, <i>Philippe.</i>
2 ^e prix	Larpin, <i>Antoine.</i>
Conférent	Dubois, <i>Franki.</i>

Tête, petites ombres.

1 ^{er} prix	Camoletti, <i>John.</i>
2 ^{es} prix égaux	{ Leschaud, <i>Marc.</i>
	{ Vuagnat, <i>Victor.</i>
3 ^e prix	Peter, <i>David.</i>
Conférent	Astier, <i>Jules.</i>
Conférent	Boveyron, <i>Jacques.</i>
Conférent	Eberhardt, <i>Albert.</i>
Conférent	Julien, <i>Henri.</i>

Petite tête ombrée.

1 ^{er} prix	Béraud, <i>Félix.</i>
2 ^e prix	Poncy, <i>Etienne.</i>
Conférent	Gerbel, <i>Charles.</i>
Conférent	Bosson, <i>François.</i>
Conférent	Luiset, <i>Joseph.</i>

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

ARCHITECTURE.

*Etude de restauration d'un temple grec
polychrome.*

Médaille d'encouragement.

Gerbel, *Emile.*

Lavis.

*Chapiteau et entablement doriques du théâtre
de Marcellus.*

Accessit

Pernet.

Dessin au trait.

1^{er} prix

Monod, *A.-Joseph.*

2^e prix

Perrin, *Joseph.*

Accessit

Buholzer, *Louis.*

Conférent

Vernier, *John.*

Conférent

Muster, *Adolphe.*

Conférent

Salançon, *Jules.*

Esquisse, petites ombres.

1^{er} prix

Camoletti, *John.*

2^e prix

Boveyron, *Jacques.*

Accessit

Vuagnat, *Victor.*

Accessit

Jaquerod, *Adolphe.*

Conférent

Vaucher, *Antoine.*

Grandes ombres d'après la gravure.

1 ^{er} prix	Sartorio, <i>Saverio.</i>
2 ^e prix	Quine, <i>Emile.</i>
Accessit	Mouchet, <i>Joseph-Aug.</i>
Conférent	Bravaix, <i>Charles.</i>

Dessin d'après le plâtre.

Prix	Trumpp, <i>François.</i>
------	--------------------------

PRIX DE BONNES ET DE PROGRÈS.**ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.***Bonnes notes et progrès.*

Mouchet, *Jules.*
 Kuhne, *Emile.*
 Boveyron, *Jacques-Antoine.*
 Pelletier, *Louis.*

Prix de bonnes notes.

Jaquerod, *Adolphe-Adrien.*
 Buholzer, *Louis.*
 Perrier, *Jules-Henri.*

Musée Académique.

Zoologie, Anatomie comparée et Paléontologie.

La Commission du Musée a pu se convaincre que les décisions prises, l'année précédente, au sujet du Conservateur-préparateur et de ses aides porteraient les fruits que l'on en avait espéré. La classification et l'arrangement des collections se sont continués avec beaucoup de zèle.

M. Lunel a arrangé d'après l'ouvrage de M. Schlegel les familles des Hérons, des Ibis, des Pélicans, des Procellaires, des Stercoraires et des Graculus, appartenant à la classe des oiseaux et il en a nommé toutes les espèces.

Il a également classé la collection des poissons empaillés.

La collection des insectes a continué à être arrangée sous la direction de M. H. de Saussure, et par les soins de M. Lunel fils. La famille des Blattides a été classée dans 14 nouveaux cadres. Ces insectes sont au nombre d'environ 168 espèces, dont 88 nouvelles; ces dernières ont été décrites et figurées en partie par M. de Saussure.

La collection des Névroptères qui était disséminée dans des boîtes de dépôt a été débrouillée et arrangée par familles. Elle sera placée dans des cadres dès que la détermination des espèces sera terminée.

Des étagères placées dans une des salles de la collection entomologique ont permis de réunir dans un même local toutes les boîtes de dépôt et de doubles qui se trouvaient dans le laboratoire d'anatomie.

M. Delafontaine a continué ses soins à la collection des Coquilles vivantes et fossiles. 262 planchettes de co-

quilles vivantes et 742 de fossiles sont entrées dans la collection.

Augmentation des collections.

Anatomie comparée.

M. Lunel a préparé 4 squelettes et 13 têtes osseuses.

DONS. — M. le Dr Gosse, fils : 4 crânes humains trouvés dans les tombeaux Helvético-Burgundes de la Balme (Faucigny), du IV^e au X^e siècle. 2 fœtus humains, un de vache et un de rat.

M. Blanchot, inspecteur des travaux de la Ville : Des crânes humains trouvés devant le porche de l'Eglise de l'Auditoire, à Genève.

M. Pictet, professeur : Une tête osseuse de Macaque bonnet chinois.

M. H. de Saussure : Une tête de marmotte.

M. Paul Bourdayra : Une grenouille à six pattes.

ACHATS. — Un squelette de *Psophia* et une tête de *Koala* (sur le legs Eynard).

Un squelette de *Morchus javanicus* (Verreaux).

» *Ovycetere capensis* »

Des fanons de la baleine échouée sur la côte de Caunes.

Six squelettes de Mammifères d'Algérie non préparés.

Animaux vertébrés.

DONS. — M. le professeur Wartmann : Une fringille combassou femelle, et une Fringille mumia de Malacca.

M. Aloïs Humbert : Une chauve-souris sérotine.

M. Edouard Pictet-Mallet : Des œufs du grand Tetras (Gex).

M. Alphonse Pictet-De la Rive : 75 espèces d'œufs,

dont une partie est entrée dans la collection et le reste mis aux doubles.

M. Deschamps : un œuf de Perruche ondulée.

ACHATS. — 4 Mammifères, 16 oiseaux, 10 poissons, 1 œuf de Casoar et le fac-simile d'un œuf de l'Apteryx (sur le legs Eynard). Ces mammifères et ces oiseaux sont des pièces rares et précieuses.

De M. Schneider, de Bâle : 4 oiseaux d'Europe moulés.

De M^{me} veuve Loche, à Alger ; 9 mammifères en peau, 2 oiseaux et 10 espèces d'œufs.

De M. Verreaux : un bel exemplaire du Manchot de Patagonie.

Animaux invertébrés.

DONS. — M. H. de Saussure : 60 orthoptères de la République de l'Equateur.

M. le professeur Aug. Chavannes : 2 papillons, mâle et femelle, du Ver-à-soie *Yama-Mai* du Japon.

M. Ed. Ruegger : 15 espèces de coquilles terrestres et fluviatiles.

ACHATS. — La collection d'insectes orthoptères, laissée par feu M. Yersin, professeur à Morges (sur le legs Eynard). Cette collection classique renferme les types décrits par l'auteur, et est déterminée avec une grande exactitude.

De M. Damon de Weymouth : 125 espèces de coquilles vivantes (legs Eynard).

Paléontologie.

La collection s'est enrichie de quelques ossements fossiles de Patagonie parmi lesquels sont plusieurs objets intéressants, des fragments de *Glyptodon*, une tête de chien

d'une espèce nouvelle, etc. La pièce la plus importante est un bassin de *Megatherium* presque complet; mais arrivé brisé en une centaine de pièces et qui n'a pu être remonté que grâce à la persévérance de M. Lunel. Il est maintenant parfaitement restauré.

Dons. — M. le Dr Gosse fils: Des ossements d'animaux trouvés dans les habitations lacustres du lac de Genève.

M. LeGrandroy: Une portion de mâchoire et un fragment de canon de cheval, trouvés dans les carrières de Veyrier sous Salève.

M. le professeur Jourdan, directeur du Musée de Lyon: Un moule en plâtre d'un Crocodilien des Schistes lithographiques de Cirin (Ain).

Géologie.

La collection géologique est une de celles qui ont le plus profité de la nouvelle distribution du travail dans le Musée, mais c'est aussi celle qui avait le plus souffert de l'insuffisance du personnel.

Travaux. Le classement définitif de la collection, qui s'arrêtait à la fin des terrains crétacés, a été complètement achevé et les étiquettes renouvelées de manière que, sous le rapport de l'arrangement matériel, l'unité règne d'un bout à l'autre de la série des terrains sédimentaires. Les recherches sont facilitées par le soin que l'on a pris de clouer sur les tiroirs des étiquettes portant l'indication générale de leur contenu.

Un nombre considérable d'échantillons s'étaient accumulés dans le dépôt, ces dernières années, faute de place; ils ont pour la plupart été déterminés et mis à leurs places respectives. Ce travail a rendu nécessaire le transborde-

ment, dans un autre meuble, d'une grande quantité de roches sans utilité quant à présent; on a pu éviter ainsi l'encombrement des tiroirs et donner aux spécimens une distribution plus conforme à l'état actuel de la science. Mais il sera urgent de créer une augmentation de place considérable, si l'on veut que la collection soit maintenue à la hauteur des besoins.

Dons et entrées. La collection s'est augmentée de **1,250** planchettes représentant plus de **3,000** échantillons nouveaux et qui se répartissent comme suit, quant aux donateurs :

M. F.-J. Pictet a donné **22** espèces de fossiles crétacés du Landeron, de l'Yonne et des Basses-Alpes.

M. Walloth, à Genève, **12** échantillons de végétaux carbonifériens de Muriella (Asturies).

M. Delafontaine, **56** espèces des étages kimmeridgien, corallien, néocomien et albien du Jura, du Salève, de la Perte du Rhône et d'Ulm.

Sur la part du legs Eynard attribuée à la géologie, il a été consacré **265** francs à l'acquisition de **372** espèces valangiennes, urgoniennes, aptiennes et du gault des environs du Locle.

Le solde de l'allocation annuelle a servi à l'achat de plusieurs séries, en beaux exemplaires, des terrains jurassiques supérieurs et crétacés inférieurs du département de l'Yonne, en tout **175** espèces.

Enfin, **615** espèces ont été sorties des dépôts ou prises dans les doubles de la collection paléontologique.

Il résulte de toutes ces acquisitions que plusieurs séries d'un grand intérêt pour l'étude (valangien, néocomien moyen, urgonien, aptien, parisien, etc.), qui manquaient à la collection ou s'y trouvaient représentées d'une manière bien au-dessous de toute proportion avec leur importance

réelle, ont été créées ou se sont étendues jusqu'à occuper un espace sextuple de celui qui leur avait primitivement été assigné. Il reste encore des lacunes assez grandes à combler, mais la place manque pour loger les collections à classer qui se trouvent provisoirement entassées dans les combles du Musée.

Collection de Minéralogie.

La seule acquisition faite pendant cette année est celle de quelques échantillons de minéraux acquis de M. Sæmann à Paris, sur le compte du legs de M. Gabriel Eynard. La difficulté que l'on éprouve à faire de pareils achats par correspondance n'a pas encore permis d'utiliser complètement la somme mise à la disposition du Cabinet de minéralogie sur ce legs. D'ailleurs dans les achats qui ont été faits, nous ne pouvons citer aucune espèce très-importante et nouvelle : ce sont plutôt des échantillons bien caractérisés et destinés à en remplacer d'autres très-inférieurs.

Laboratoire de Chimie.

Pendant l'année 1864, l'allocation municipale a été consacrée à l'achat d'un minéral du Groënland, la columbite, renferment un corps très-rare le niobium. La possession de ce minéral permettra de préparer pour la collection de produits chimiques une partie des composés de ce corps dont elle ne possédait encore aucun.

Physique et Mécanique.

Les Cabinets de physique et de mécanique ont suivi leur marche habituelle, sauf les appareils ci-dessous dési-

gnés, faits pendant l'année 1864, par M. Baudroit, préparateur des cours de Physique et de Mécanique.

- APPAREILS: 1 modèle de tiroir de machine à vapeur (en bois) pour la démonstration.
- » 2 de M. Verthaim pour les lois de la traction.
- » 1 de M. Verthaim pour la contraction des lames de caoutchouc par l'échauffement.
- » 1 phosphoroscope modèle de M. Becquerel.
- » 1 galvanomètre à miroir système nouveau.

Antiquités

Le Musée Académique a reçu les dons suivants :

- M. Walther *Fol.* — Une suite de 525 plombs, dont 296 romains et 29 modernes.
- M. Girod. — Timbre de Genève de 1 florin.
Ceinture de Substitut du Procureur Général de la République genevoise.
Bague en argent. Portrait de Marat.
Sceau arabe en argent.
- M. Gignoux, architecte. — Fragments de hache en jade trouvée à Chêne-Thônex.
- M. Philippe *Plantamour.* — Hache en pierre trouvée près de La Roche.
- M. Barry, régent. — 6 fragments d'inscriptions puniques. } Trouvés
2 fragments de corniche en marbre. } à
1 fragment de mosaïque. } Carthage.
1 fragment d'inscription romaine. }

- M. *Marin*, docteur. — 3 fragments d'emmanchure de hache en bois de cerf (Concise).
1 clef en fer du XVII^e siècle.
- M^{me} *Gaullieur*. — Sceau de André Châtel, 1618.
- M. *Brolliet*. — 2 lampes en terre cuite. } Trouvés
2 stiles en bronze. } rue des
1 fer de fléchon du XVI^e siècle. } Bêlles-Filles.
- M^{me} *De Luc*. — Fragment de statue en marbre, romain, trouvé à Plainpalais.
- M. *Schœck-Blanvalet*. — Vase du XVI^e siècle, trouvé à Peillonnex.
- M. *Sechaye*. — Clef en fer du XVI^e siècle.
- Caisse Hypothécaire*. — Armoires de Genève, en fer forgé, placées au Molard.
- M. André *Gindroz*. — Ex voto en jade.
Groupe en pierre de Seyssel, Vénus et l'Amour, trouvé à la Jonction (Bas-Empire).
- M. *Julien*. — Bois de cerf travaillé (Concise).
- M. *Buffle*, ébéniste. — Epée de Conseiller d'Etat.
2 catelles de fourneau en fayence.
Epare en fer forgé du XVII^e siècle.
- M. *Lunel* fils. — 4 fragments de poterie trouvés dans la caverne de Trois-Rods (Neuchâtel).
- M. Albert *Pictet*. — 5 objets gallo-romains trouvés à Perly-Certoux.
- M. *Thiolly*. — 27 fragments de poterie trouvés dans une caverne au-dessus de Bossey.
- M. *Escuyer*. — Assiette en fayence, ancienne fabrique Baylon.

M. H.-J. *Gosse* fils, D^r. — 53 objets travaillés de l'époque antédiluvienne, trouvés à Abbeville, Amiens et Paris.

25 objets en os et en pierre de l'époque du Renne trouvés dans une caverne à Salève.

84 objets de l'âge de la pierre, dont 49 haches.

99 objets trouvés dans les habitations lacustres des Eaux-Vives, dont 57 en bronze.

86 objets de l'âge du bronze, dont 31 celtes, 24 bracelets, 2 épées.

4 statuettes gauloises en bronze.

1 sanglier en terre cuite, gaulois.

52 objets gallo-romains, dont 1 statuette en bronze trouvée à Bonneville, et 26 statuettes en terre cuite.

2 statuettes romaines en bronze trouvées en Savoie.

222 objets romains trouvés à Genève, dont 53 en bronze.

4 statuettes et 2 lampes en terre cuite de la Grèce.

215 objets trouvés en Savoie dans des tombeaux de l'époque helveto-burgonde.

60 objets, dont 19 statuettes, trouvés au Mexique.

10 objets du moyen-âge et de la renaissance.

Un tableau peint par Brun, de Versoix, se rapportant à la rentrée des émigrés de Versoix à Genève.

Le catalogue de la collection a été commencé et sera terminé l'année prochaine, ainsi que le classement des objets, lequel a été fait d'après les travaux des auteurs modernes. Ce dernier travail a été facilité par la transformation d'un certain nombre d'armoires en vitrines.

La collection des antiquités que possède la ville de Genève a été remise aux soins de M. le docteur Gosse fils, membre de la Commission du Musée. Nous devons signaler, à cette occasion, le zèle avec lequel il a entrepris un classement et un catalogue détaillé de ce que nous possédions, et surtout la générosité qui l'a engagé à faire don au Musée de sa collection particulière, collection très-précieuse et riche en objets curieux de diverses époques; nous tenons à lui en témoigner de nouveau notre reconnaissance.

Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1864, la Bibliothèque s'est augmentée de 702 volumes et de 511 brochures, à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

255	volumes,	55	brochures,	cartes, etc.,	dons divers.
79	»	256	»		transmis par la Chancellerie,
250	»	1	»		acquis sur les fonds alloués par le Budget de la Ville.
138	»	21	»		remis, suivant les conventions, par la Société de Physique (chiffres approximatifs dans lesquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volumes, livraisons, feuilles détachées, dont se compose cet article).

702 » 511 »

Ces volumes et ces brochures se répartissent entre un certain nombre d'ouvrages différents, classés ci-après par ordre de matière.

	Ouvrages.	Ouvrages nouv.	Ouvrages périodiques ou en cours de publication, soit déjà représentés par d'autres éditions dans la Bibliothèque.
Théologie	85	72	15
Sciences morales et politiques	88	65	25
Sciences et arts	254	79	145
Littérature	85	74	9
Sciences historiques.	79	64	15
Périodiques, Mélanges	66	31	35
Total,	655	395	240

Donateurs :

MM. les héritiers de M. Deroches-Lombard, suivant les intentions du défunt, ont complété le don qu'il avait fait précédemment à la Bibliothèque, et qui avait été mentionné dans le compte-rendu de l'année dernière par la remise de 95 volumes, d'une collection importante de manuscrits provenant de J.-A. Turrettini, et de 48 portraits de personnages intéressant principalement l'histoire politique, littéraire et scientifique de Genève. Parmi les volumes indiqués, se trouve la belle collection de l'Encyclopédie de Rees en anglais, richement reliée, et dans un parfait état de conservation. Selon l'intention du donateur, cet ouvrage a été transporté à la Bibliothèque avec le meuble dans lequel il

était déposé chez M. Deroches et qui continuera à servir à la même destination.

MM. Charles Le Fort, 18 volumes (Lacretelle, Histoire des guerres de religion; Strahl und Hermann, Geschichte des russischen Staats.) — Barthélemy St-Hilaire, 5 vol. (œuvres diverses de Garcin de Tassy). — M. et M^{me} de Gasparin, 7 vol. (œuvres). — M^{me} Le Royer-Béranger, 6 vol. — Pierre Vaucher, 6 vol. (Tholuck Commentar Kalidasæ Meghadura, etc.) — Bétant, professeur, 4 vol. (Nourrisson, philosophie de Leibnitz, etc.) — Merle d'Aubigné, 2 vol. (Histoire de la Réformation). — Galiffe, professeur, 2 vol. (Armorial). — F^c Passy, 2 vol. — Patru, E., 2 vol., 1 broch. — Baum, Counitz, Reuss, 1 vol. (œuvres de Calvin). — Tierque, 1 vol. — R. Maunoir, 1 vol. — M. Ruchonnet, 1 vol. — V. Cherbuliez, 1 vol. — L'abbé Fleury, 1 broch. — E. Naville, 1 broch. — Ad. Naville, 1 broch. — L. Bertrand, 1 broch. — Stanley, 1 broch. — Anonymes, 4 broch.

Le Gouvernement français, 25 vol. (Correspondance de Napoléon I^{er}, Œuvres de Lavoisier, Trésor de Brunetto Latini, etc.) — Le Gouvernement italien, 1 vol. (Historia patriæ monumenta). — Le Conseil Administratif de la Ville de Genève, 6 vol. — Le Musée archéologique de la Ville de Genève, 28 vol., 8 broch., 15 pièces manuscrites ou curieuses. — L'Académie des Sciences de Munich, 12 vol. (Quellen zur deutschen Geschichte; Geschichte der Wissenschaften.) — La Société genevoise des publications religieuses, 6 vol., 5 broch. — L'Institut National genevois, 9 vol. (Mémoires). — L'Institution Smithsonienne, 3 vol. — Le Consistoire, 4 livraisons. — La Bibliothèque de St-Gall, 1 vol.

Bibliothèque consultative et Salle de lecture.

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 11 à 4 heures.)

En 266 jours d'ouverture il a été constaté 2,424 consultations, dont 803 du fait d'étudiants de l'Académie. Les 2,424 consultations représentent le travail de 457 personnes différentes. 6,600 volumes environ ont été mis entre les mains des consultants. 415 visitants, la plupart étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque.

Bibliothèque circulante.

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de midi et demi à 2 heures.)

1,086 personnes ont emprunté des livres à la Bibliothèque. Le chiffre total des volumes confiés à domicile a été de 15,271. Chaque jour il s'est trouvé de 900 à 1,000 volumes entre les mains des emprunteurs. 203 autorisations nouvelles pour emprunter des livres, délivrées au Bureau du Conseil Administratif, ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque.

La seconde édition du Catalogue de la Bibliothèque circulante étant épuisée, il en a été préparé une nouvelle, revue soigneusement et augmentée de tout ce qui a été introduit dans la circulation, ces dernières années. D'autre part, pour éviter l'encombrement, on a saisi cette occasion d'en exclure un certain nombre d'ouvrages peu ou point demandés, ou devenus inutiles par l'acquisition d'ouvrages récents plus en harmonie avec l'état actuel des connaissances.

Cette nouvelle édition vient d'être mise à la disposition du public.

Administration et travaux d'intérieur.

Dans le courant de l'année 1864, la Bibliothèque a perdu dans la personne de feu M. Bertrand, concierge, un employé consciencieux et zélé dont les bons services ont été appréciés non-seulement par l'Administration, mais en général par toutes les personnes qui avaient affaire à la Bibliothèque. Il a été pourvu au remplacement de ce fonctionnaire d'une manière assez heureuse pour que le changement de personnel n'ait causé aucune perturbation dans le service.

Les travaux ayant pour objet l'entretien et le perfectionnement de l'ordre de la Bibliothèque ont continué avec activité. Les nombreux détails de ces travaux ne sont pas de nature à être énumérés dans ce compte-rendu ; mais leurs effets satisfaisants et utiles contribuent à améliorer chaque jour l'état de la Bibliothèque, à en faciliter l'usage et le service. C'est ainsi que tous les résidus et arriérés qui ne s'accumulent toujours que trop facilement dans les établissements de ce genre, ayant été définitivement dépouillés et catalogués, on peut dire pour la première fois, depuis bien des années, que nous avons enfin un état complet de tout ce que possède la Bibliothèque, et qu'il n'y a aucun ouvrage qui ne soit classé et régulièrement catalogué.

C'est dans ces conditions favorables qu'on vient de mettre définitivement la main aux travaux de la nouvelle édition du catalogue. Tout donne lieu d'espérer que la question ayant été mûrement étudiée, et le plan d'exécution bien préparé, les opérations commencées continueront avec toute la célérité que comportent nos ressources et la nature minutieuse du travail.

Musée Rath.

Le Conseil Administratif a reçu de M. le Ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Paris, communication de l'extrait du testament de M. le chevalier Henin, qui a légué à la ville de Genève un tableau peint par Huber de Coligny, représentant un marché, comme une marque de son affection pour le lieu de sa naissance, étant né à Genève pendant que son père était ministre résidant de France près cette république.

La succession de feu M. J.-G. Eynard, a fait don au Musée Rath d'une statue de marbre de la Vénus de Médicis exécutée par le sculpteur Bartolini de Florence. Cette statue décorait l'habitation de M. Eynard à Beaulieu.

Des dégradations se sont manifestées dans une partie de la collection des tableaux du Musée Rath. Le Conseil Administratif a chargé une Commission d'experts d'examiner les causes de ces dégradations et les mesures à prendre pour y remédier. Cette Commission a remis son rapport au Conseil Administratif qui n'a pas encore pris de résolution.

Le Conseil Administratif a cru devoir satisfaire à un vœu du public en facilitant l'accès du Musée Rath pendant la belle saison. Depuis le milieu du mois de Juillet jusqu'au 15 Octobre le Musée a été ouvert au public tous les jours de la semaine, sauf le Samedi, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et le Dimanche jusqu'à 2 heures.
